

Bonjour BLÉNOD

WWW.BLENOD.FR

52 - JANVIER / FÉVRIER 2025
MAGAZINE D'INFORMATIONS
DE LA VILLE

À LA UNE - PAGE 8

Le bois de Cuite en souffrance

BLÉNOD
lès-pont-à-mousson



P.6
Point sur les travaux
du groupe scolaire



P.10
Le stage multisports et
Péri-sports du service
Sports-Associations

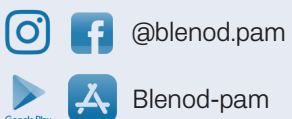


**LES DÉCHETS,
N'EN FAITES PLUS
DES TONNES!**

P.14
Les astuces
biodéchets



SUIVEZ NOUS !



Directeur de la publication:

Bernard Bertelle

Textes: Lola Hody, Maxence Philippot, Ilknur Tosun-Özipek, Sylviane Gardella

Photos: Lola Hody, Patrick Martin, Ilknur Tosun- Özipek, CS Blénod

Conception: anagram

Impression: La Moderne

Edité par la mairie de

Blénod-lès-Pont-à-Mousson

220 avenue Victor-Claude

BP 285 - 54 700

Blénod-lès-Pont-à-Mousson

Horaires d'ouverture:

du lundi au vendredi

de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Permanence le samedi matin de 9 h

à 11 h pour "Etat-Civil" uniquement.

(sauf durant les vacances estivales et de fin d'année)

Tél : 03 83 80 43 00

Écrire via www.blenod.fr/contact

NUMÉROS D'URGENCE

• Sos médecin 54

(cabinet médical de garde à

l'arrière de la mairie):

consultations samedi de 12 h à

20 h et dimanche de 8 h à 20 h,

après appel du 15 ou 3624

• Samu: 15

• Police Nationale: 17

• Pompiers: 18

• N° d'urgence européen: 112

• Urgences sociales: 115

• Enfance maltraitée: 119

• Violences conjugales: 3919

• Drogue infos services :

0 800 23 13 13

SOMMAIRE *Découvrez votre magazine municipal*



P.4-5 BONJOUR LE RECAP' !



P.6-7 BONJOUR L'ACTU' !

- OCTOBRE ROSE : 14 282 € REMIS POUR LA LUTTE CONTRE LE CANCER

- POINT SUR LES TRAVAUX DU GROUPE SCOLAIRE

- FÊTE DU LIVRE : BLÉNOD TOURNE UNE NOUVELLE PAGE AVEC SUCCÈS

- LES TRAVAUX DE LA FUTURE CRÈCHE FRANÇOISE DOLTO SE TERMINENT

- LES DÉCORATIONS DE NOËL MISES À L'HONNEUR

- MARCHÉ DE NOËL DE WIELICZKA



P.8-9 BONJOUR LA UNE !



P.10 BONJOUR LE SPORT !

- LE STAGE MULTISPORTS ET LE PÉRI-SPORTS DU SERVICE SPORTS-ASSOCIATIONS



P.11 BONJOUR LA PROG' !



P.12 BONJOUR L'AGENDA !



P.13 BONJOUR LE ZOOM !



P.14 BONJOUR LA NATURE !

ÉDITO



Quel beau pays que la France !

Heureusement, les Françaises et les Français sont de bonne constitution.

Avoir envie de célébrer l'arrivée de 2025 et de faire la fête, c'est bien, mais il vaut mieux ne pas penser à nos gouvernants. Après une dissolution et un gouvernement d'à peine trois mois, on reprend les mêmes et on recommence. Heureusement, les élus locaux ne fonctionnent pas de cette manière.

S'occuper de nos concitoyens et porter des projets pour nos collectivités méritent une plus grande considération de la part de nos élus nationaux. Espérons que ces hommes et ces femmes d'État se rassemblent autour d'une table (ou d'un verre) pour enfin se concentrer sur nos besoins, c'est-à-dire sur vos besoins.

Le projet de loi de finances qui a été présenté et rejeté comportait encore des ponctions dans nos finances communales. Chaque euro prélevé par nos gouvernants est un euro de moins pour nos habitants.

Mais qui, aujourd'hui, accompagne nos concitoyens ?

Qui soutient nos aînés ?

Qui aide nos familles au quotidien ?

Qui soutient et développe le tissu associatif ?

Sans l'engagement des collectivités, la situation précaire de bon nombre d'entre nous n'aurait fait qu'empirer.

On demande aux collectivités de soutenir les habitants et les entreprises à travers des investissements, mais avec quels moyens ?

Devons-nous créer de la dette pour léguer à nos successeurs une situation insoutenable, voire ingérable ?

Avec les élus de Blénod, je m'y refuse.

À Blénod, les élus sont actifs et pensent déjà aux projets de 2025, voire de 2026.

2025 ne sera pas une année de transition, mais une année pleine de projets et de travaux.

Les travaux de l'école Louise Michel sont désormais visibles, marquant la fin d'une ère pour notre historique école maternelle. Dans 18 mois, nos petites têtes blondes découvriront leur nouveau cadre de scolarité. Un nouvel écrin pour une étape essentielle, tant pour les enfants que pour les parents.

2025 sera également le début des travaux de voirie pour la rue du Saule, des travaux importants qui devraient être terminés en 2026.

Blénod se modernise et se développe, et nos actions envers les associations seront toujours soutenues par la municipalité.

Les services à la population, ainsi que nos actions culturelles et festives, seront maintenus.

Le développement de nos associations sportives et culturelles est crucial pour notre ville, permettant à tous d'accéder à la culture, au sport et au bien-être sans avoir à se déplacer.

Nos aînés ne sont pas oubliés, avec des séjours dynamiques et variés qui leur permettent de s'évader du quotidien.

Partir en vacances au soleil et se retrouver entre amis est essentiel pour beaucoup d'entre eux.

Les investissements réguliers, mais ô combien essentiels, pour le bon fonctionnement des services sont assurés et maîtrisés par les agents de la collectivité, que je tiens à remercier chaleureusement.

Nous espérons continuer à développer le commerce en centre-ville, avec nos services publics de proximité et une amplitude horaire qui correspond aux attentes de nos habitants.

Il nous faut également chercher à développer l'offre médicale et renforcer les liens avec les professionnels de santé de notre commune. C'est un défi, mais il n'est sans doute pas insurmontable.

La nouvelle crèche communautaire ouvrira bientôt, avec dix places d'accueil supplémentaires, une excellente nouvelle pour nos familles.

De nouveaux permis de construire permettront à la ZAC des Longues Raies d'enrichir l'offre de logements. Nous devons nous assurer que ces nouveaux arrivants trouvent un véritable accueil, pour que notre ville ne devienne pas une simple cité dortoir.

Quant à la fiscalité, elle restera maîtrisée. Il n'y aura pas d'augmentation du taux communal de la taxe foncière, même si cette dernière continue de croître, comme pour tous.

Pour cette nouvelle année, je tiens à vous adresser mes meilleurs vœux de bonheur et, surtout, de santé.

Que 2025 soit une année de joie partagée en famille et entre amis, afin de vivre pleinement les nombreux projets que nous aurons à vous faire découvrir.

Bernard Bertelle

**Maire de Blénod
Conseiller départemental
de Meurthe-et-Moselle**



BONJOUR LE RÉCAP'



Le 17 novembre dernier se déroulait la traditionnelle Fête du livre où les enfants bellédoniens ont pu profiter de leurs bons de 10 € pour acheter des livres et profiter des innombrables activités proposées (manga, cartes à semer, ludothèque, etc...).



La Banque Alimentaire est passée dans les écoles pour sensibiliser nos écoliers sur le gaspillage et l'importance des dons. Bilan de la collecte bellédonienne : 420kg de denrées ont été récoltées !



Pandi panda et Chantal Goya ont arpenté les allées de la résidence Ambroise Croizat afin d'aller distribuer le goûter, discuter et danser avec nos seniors, tous ravis de replonger en enfance.



Lors son discours, Maria Goncalves (conseillère municipale et ambassadrice d'Octobre Rose) a tenu à mettre en avant les bénévoles, les partenaires, les services municipaux et tous ceux qui ont contribué à l'événement.





Le patron des écoliers était de passage à Blénod le samedi 7 décembre. Avant de recevoir les clés de la ville, il a sillonné les rues bellédoniennes à bord de son char, au son des Os Bombos de Liverdun et en compagnie des cracheurs de feu.

À la veille du grand défilé, le Saint Nicolas s'est rendu à l'école Jacques Prévert. Il a distribué des chocolats aux enfants sages, qui lui ont, en échange, préparé des chansons et des dessins !



Dans le cadre de son programme de lutte contre le harcèlement (pHARE), le collège Vincent Van Gogh a organisé le Café-parents. L'objectif : sensibiliser et accompagner les parents autour d'ateliers et d'échanges, eux-mêmes imaginés et mis en place par les élèves.

  @blenod.pam

+ de photos sur les réseaux sociaux, suivez-nous !



Les seniors bellédoniens ont déjà pu se réjouir des douceurs et autres délices à déguster venant garnir le traditionnel colis de Noël. Plus de 600 colis ont été offerts aux retraités de la commune !



Le conseil municipal et le Centre Communal d'Action Sociale ont accueilli, comme chaque année, le traditionnel banquet de Noël rassemblant près de 300 seniors autour d'un repas festif.



Le CS Blénod a organisé une soirée jeux de société ce vendredi 6 décembre, en partenariat avec la ludothèque. Khadija Bassar et Martine Faucher (animatrices) y étaient donc présentes et ont animé la soirée.

BONJOUR L'ACTU !



Octobre Rose : 14 282 € remis pour la lutte contre le cancer

Le 22 novembre dernier, M. le Maire, accompagné de Maria Goncalves, conseillère municipale et ambassadrice d'Octobre Rose, ont remis un chèque de 14 282 € à la Ligue contre le cancer de Meurthe-et-Moselle et à l'association Symphonie, montant encore jamais égalé.

Cette belle somme est le fruit d'une mobilisation de longue haleine de la part des partenaires, mais également les participants avec notamment 1 800 t-shirts distribués en échange de dons contre 1 200 l'année précédente.

Le chèque a été remis en présence des représentants des deux associations bénéficiaires : Renée Croels, de l'association Symphonie et Daniel Goudot, représentant du comité départemental 54 de la Ligue contre le cancer.

Nous tenions à remercier à nouveau les bénévoles, les sponsors, les services municipaux, ainsi que l'ensemble des participants, qui ont œuvré pour le succès d'Octobre Rose, devenu un rendez-vous incontournable à Blénod. À l'année prochaine pour la 5^{ème} édition !

Fête du livre : Blénod tourne une nouvelle page avec succès

Une histoire qui dure depuis 44 ans entre les habitants de Blénod et la fête du livre. Encore une fois les Bellédoniens ont répondu "présents" et sont venus en nombre à cette nouvelle édition 2024. 537 bons de 10 € fournis par la commune ont été utilisés par les élèves des écoles maternelles, primaires et du collège pour acheter au minimum un livre.

Une manifestation enrichie depuis plusieurs années par la présence de nombreux auteurs, heureux de présenter leurs ouvrages, d'ateliers divers : création de cartes à semez, dessin de mangas, impression d'arbres généalogiques, jeux avec la ludothèque, bar à histoire de la médiathèque, exposition de l'association Bellédocats et du rucher pédagogique, sans oublier les spectacles de Melyne, des oiseaux de passage pour terminer par un défilé de cosplays.

Une journée d'échanges dans la joie et la bonne humeur. Les livres ont été amenés par notre partenaire d'Intermarché (la franchise FNAC n'existe plus). Ce dernier est prêt à fournir plus d'ouvrages en 2025. Une belle journée. À l'année prochaine.



Un point sur les travaux du groupe scolaire

Les travaux du groupe scolaire se poursuivent en cette fin d'année. En effet, l'école Louise Michel a été partiellement démolie, tout comme le kiosque, ce qui a permis la réalisation des premiers réseaux souterrains, notamment d'assainissement.

Une cour provisoire, côté rue Saint-Martin, a également été aménagée en surface dure afin de permettre aux écoliers de profiter de leurs récréations les pieds au sec.

En début d'année, les travaux de terrassement et de fondation vont prendre le relais et vont permettre de voir sortir de terre les futurs bâtiments périscolaires et de la maternelle lors des 18 prochains mois.



Les travaux de la future crèche Françoise Dolto se terminent

Un grand déménagement se prépare pour la crèche Françoise Dolto, qui quittera ses locaux actuels fin décembre pour accueillir les enfants dans un nouvel établissement dès le 6 janvier 2025. Ce projet représente un investissement de 1,6 million d'euros, cofinancé par la CCBPAM, la CAF, l'État et le Conseil Départemental. L'objectif : offrir un meilleur accueil, augmenter la capacité de 25 à 35 places, et répondre à des standards environnementaux élevés.

Conçu en collaboration avec les agents de la crèche actuelle, le nouveau bâtiment de 547 m² disposera de quatre espaces distincts adaptés à chaque étape du développement des enfants, d'un espace extérieur sécurisé, et d'une lumière naturelle abondante grâce à des baies vitrées. Les locaux du personnel et les espaces techniques ont également été optimisés pour améliorer les conditions de travail. L'ensemble s'étend sur une emprise totale de 1382 m².

Pensée dans une démarche écoresponsable, la crèche utilise des matériaux à faible empreinte carbone, un système de chauffage économe en énergie, une isolation performante et est équipée de panneaux solaires.



6^{ème} édition du marché de Noël de Wieliczka

La 6^{ème} édition du Marché de Noël, organisée par l'Ensemble Folklorique Polonais WIELICZKA, s'est tenue les 7 et 8 décembre 2024 à Blénod. Fidèle à sa réputation, l'événement a attiré un public nombreux, venu profiter de l'ambiance chaleureuse, conviviale et festive d'un authentique marché de Noël polonais. Décorations, idées cadeaux et costumes traditionnels ont enchanté les visiteurs.

Dans la Karczma éphémère, les participants ont pu déguster des boissons de saison comme le vin chaud ou le chocolat, tout en savourant les spécialités polonaises proposées par Bab'Kasia, membre de l'ensemble folklorique. Cette édition a aussi mis à l'honneur les chants traditionnels de Noël polonais, les kolędy et pastorałki, interprétés par les chanteuses de Wieliczka.

Fort de ce succès, Wieliczka vous donne déjà rendez-vous l'année prochaine pour une 7^{ème} édition qui célébrera également le 45^{ème} anniversaire de l'association. Un événement à ne pas manquer pour prolonger cette belle tradition.

Les décorations de Noël mises à l'honneur

À Blénod, la magie de Noël brille grâce à l'implication des habitants dans la décoration de leurs maisons. Depuis l'année dernière, la commune a adopté une approche novatrice pour valoriser cette participation collective, abandonnant le traditionnel concours à classement. Cette nouvelle formule met l'accent sur la reconnaissance et le partage, afin de stimuler l'enthousiasme général.

Le jury parcourt désormais la commune pour repérer les maisons qui se démarquent par leur originalité, leur qualité et leur investissement, sans nécessité de s'inscrire. Chaque maison sélectionnée reçoit un prix identique : un bon d'achat d'une valeur de 25 à 30 euros, favorisant ainsi une participation plus inclusive et équitable.

Nous vous donnons rendez-vous en février pour une cérémonie de remise des prix, les lauréats présents auront la chance de repartir avec l'un des trois lots attribués par tirage au sort : des bons d'achat de 200, 150 et 100 euros !





BONJOUR LA UNE !

Le bois de Cuite en souffrance

LA COMMUNE EST PROPRIÉTAIRE D'UNE FORÊT DE 80 HECTARES, CLASSÉE EN ZONE NATURA 2000, SUR LES COTEAUX DE MOSELLE : LE BOIS DE CUITE. CETTE FORÊT GARDE LES STIGMATES DES COMBATS DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE, DONT ELLE FUT LE THÉÂTRE EN 1914 NOTAMMENT, MAIS AUSSI DE LA TEMPÊTE DE 1999 QUI AVAIT PROVOQUÉ LA CHUTE DE 38 % DES ARBRES. LA COMMUNE ET L'ONF ONT DÉCIDÉ D'AGIR AFIN DE PRÉSERVER CE BOIS, DONT LA FAUNE ET LA FLORE SONT EXTRÊMEMENT PRÉCIEUSES.

UN BOIS PEU PRODUCTIF MAIS RICHE ET INTÉRESSANT

Le bois de Cuite n'a pas une grande capacité d'exploitation et la tendance est à la diminution du rendement de production. Les affouagistes ont donc, malheureusement, peu de bois à exploiter et leur mission consiste, souvent, à assainir les bordures des chemins pour assurer la sécurité des passants.

La particularité de cette forêt communale est aussi le passage de deux gazoducs, sur plus de 450 m, en plein cœur de l'espace boisé. Aussi, le bois de Cuite est composé de deux versants, très encaissés, traversés sur la crête par le chemin de la Procession.

En termes de population arboricole, on trouve très peu de hêtres, alors qu'ils devraient constituer la majeure partie du peuplement, et de très abondants érables sycomores et frênes, ainsi que des pins noirs qui, plantés entre 1927 et 1935, seront bientôt centenaires.

Côté faune, les espèces habituelles sont présentes : chevreuils, sangliers, lièvres, blaireaux, renards...

L'entièreté du bois est classée dans la zone Natura 2000 de la "Vallée de l'Esch de Ansauville à Jezainville", du fait de la présence de la tillaie-ébrale à scolopendre.

Celle-ci est fortement implantée sur le versant nord du massif, où se trouvent de nombreux affleurements rocheux, des sources et des zones humides.

On peut également y trouver la scolopendre qui couvre toute une vaste zone d'éboulis et forme un tapis localement dense, mais aussi la digitale jaune qui a pu se développer, à la suite de coupes de régénération qui ont permis la mise en lumière des sols, ou encore l'épine vinette qui est implantée en lisière de certaines zones.

POPULATION ARBORICOLE DU BOIS DE CUITE



HÊTRES



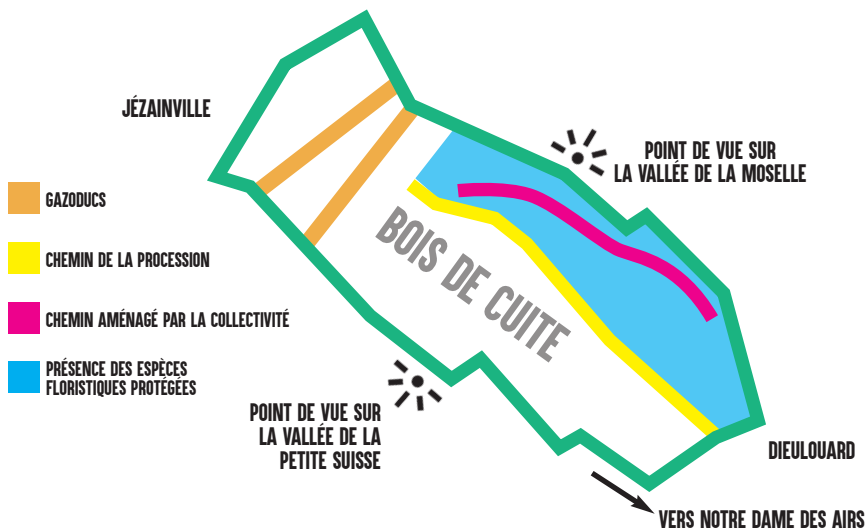
ÉRABLES SYCOMORES



FRÊNES



PINS NOIRS



“La municipalité, dans un souci de préservation et d'amélioration du patrimoine forestier du bois de Cuite, est convenu d'un partenariat avec l'ONF qui dans une situation de réchauffement climatique vise à atteindre les objectifs suivants : Préservation des espèces atteintes par les scolytes ; introduction d'espèces adaptées à la nature des sols et aux conditions climatiques ; entretien des chemins forestiers ; création de zones protégées. Ce partenariat pluriannuel, d'un coût de 10 000 € sera reconduit en fonction des besoins.”

RAYMOND VINCENT, 2^e Adjoint au Maire en charge de l'Environnement et des Finances

DES PROBLÉMATIQUES SÉRIEUSES ET URGENTES

Le bois de Cuite souffre, comme de nombreuses forêts de la région Grand-Est, d'un fort stress hydrique consécutif au manque d'eau lors des étés, ce qui favorise la colonisation des parasites comme les scolytes sur les hêtres.

Ce stress hydrique fait aussi d'autres victimes que les hêtres, comme c'est le cas avec les frênes qui meurent sur pied en très grand nombre du fait des infections.

À ces problématiques venues du changement climatique, il faut ajouter que cette forêt dispose d'une structure calcaire des sols, avec peu de substrat en surface, qui ne permet pas un développement et une croissance rapide des populations. Sans action rapide et pérenne, le bois de Cuite serait donc condamné à une mort lente.

LES RÉPONSES APPORTÉES PAR L'ONF ET LA COLLECTIVITÉ

La collectivité, avec l'Office national des forêts (ONF), ont donc décidé d'agir. En 2021, déjà, la commune a fait réaliser l'empierrement d'une piste desservant le versant nord pour un coût de 35 000 €, devant permettre l'exploitation et le traitement de toute une zone délaissée.

L'ONF a proposé un partenariat d'investissements à la collectivité afin de contrer cette déprise forestière. Ce seront ainsi 10 000 € qui vont être investis chaque année dans différentes opérations. Pour le premier volet de travaux, ce seront des ouvertures des cloisonnements d'exploitations, qui sont des pistes permettant de circuler dans le bois, qui vont être réalisées. Puis, en 2026, des analyses de sol auront lieu et s'en suivront les premières plantations adaptées aux résultats des différentes études.

L'objectif fixé est donc simple : adapter la forêt au changement climatique, en la régénérant avec de nouvelles plantations et freiner la propagation des différentes infections. Cela passera, sans doute, par l'implantation de nouvelles espèces, comme le merisier, afin d'éviter la mise à blanc de certains secteurs. Ces implantations se baseront également sur des essences locales, comme les épicéas, afin d'éviter de dénaturer le caractère de forêt lorraine du bois de Cuite.



NATURA 2000

ZONE NATURA 2000

Le réseau de sites Natura 2000 a pour objectif de contribuer à préserver la diversité biologique des espèces et des habitats sur le territoire de l'Union Européenne dans une logique de développement durable. Pour cela, les états membres prennent l'engagement de restaurer ou de préserver le bon état de conservation des espèces, animales et végétales, et des habitats menacés à l'échelle de l'union européenne, tout en prenant en compte les activités socio-économiques.

LA COLLECTIVITÉ EST DESORMAIS COMMUNE ASSOCIÉE AU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LORRAINE

Après de nombreuses années sans pouvoir collaborer avec le Parc naturel régional de Lorraine (PNrL), Blénod-lès-Pont-à-Mousson est enfin une commune associée du PNrL. A la suite de la présentation d'un dossier de candidature durant le mois de juillet, le conseil syndical du PNrL a décidé d'accepter l'accès de la commune au statut de commune associée. Ce statut va permettre une collaboration avec les services du Parc sur les domaines de la préservation de la faune et de la flore, de la mise en valeur des sentiers de randonnée... mais aussi obtenir de précieuses données sur l'état des lieux faunistique et floristique bellédoniens.



BONJOUR LE SPORT !

*Le service Sports-Associations
fait bouger les jeunes !*

LA VILLE CONTINUE D'INNOVER POUR PROMOUVOIR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE CHEZ LES ENFANTS ET LES ADOLESCENTS. LE SERVICE SPORTS-ASSOCIATIONS DÉVOILE DEUX PROJETS AMBITIEUX POUR 2025 : LE PÉRI-SPORTS, RENDEZ-VOUS HEBDOMADAIRE APRÈS L'ÉCOLE, ET LE STAGE MULTISPORTS, UNE SEMAINE SPORTIVE PENDANT LES VACANCES. DES INITIATIVES QUI PLACENT LE SPORT AU CŒUR DU QUOTIDIEN DES JEUNES BELLÉDONIENS.

LE PÉRI-SPORTS

À partir de février, les élèves de l'école Louis Aragon auront l'occasion de découvrir différentes disciplines sportives comme le hockey, le tchoukball ou bien encore le kinball. Un seul objectif : favoriser la pratique régulière des enfants. Le Péri-Sports s'adresse :

- Aux CE1 et CE2, chaque lundi de 17h à 18h,
- Aux CM1 et CM2, chaque jeudi de 17h à 18h.

Les jeunes seront pris en charge dès leur sortie d'école par Yohan Morbin, récemment arrivé en tant que nouvel animateur sportif à Blénod. Les groupes seront volontairement limités à 14 participants pour garantir un suivi individualisé. Les inscriptions se feront par cycle, de vacances à vacances, permettant aux mêmes enfants de suivre le programme sur plusieurs semaines.



LE STAGE MULTISPORTS

Les vacances d'hiver seront également marquées par le lancement d'un stage multisports destiné aux jeunes de 11 à 15 ans. C'est pendant le mois de février que le gymnase Anquetil accueillera également 14 participants de 9h à 17h pour une semaine sportive.

Au programme : découverte de nouvelles disciplines, activités physiques variées et moments conviviaux. Les inscriptions, obligatoirement pour la semaine entière, seront ouvertes sous réserve de validation des modalités. Le tarif prévisionnel s'élève à 50 euros pour les habitants de Blénod et à 80 euros pour les extérieurs.

Le service Sports-Associations œuvre chaque jour pour mettre en place des projets sensibilisant les jeunes aux bienfaits de l'activité. Restez attentifs aux informations à venir, car une chose est sûre : l'année 2025 promet d'être sportive à Blénod !



BONJOUR LA PROG' !



VŒUX À LA POPULATION

Vendredi 10 janvier 2025 de 10h à 18h30 au centre Michel Bertelle

Bernard Bertelle, maire de Blénod, le conseil municipal, le conseil d'administration du centre communal d'action sociale, l'ensemble du personnel de la commune et du CCAS vous invitent à la cérémonie des vœux à la population afin de célébrer cette nouvelle année ensemble ! **Gratuit**



SOUK LE JASMIN

Samedi 22 & dimanche 23 février 2025 de 10h à 17h au centre Michel Bertelle

2^{ème} édition du Souk Le Jasmin (spécial Ramadan) avec au programme : expositions, gastronomie, culture, tourisme et dîner spectacle le samedi soir à 20h Club Elle avec Rahma Ben Affana. Pour assister au dîner ou soutenir l'association PAM'LIER flashez ce QR code.

Entrée 2€ (gratuit pour les - de 12 ans)

Dîner spectacle 25€ (adultes) & 15€ (enfants)



BLÉNOD COMEDY CLUB

Du 24 janvier au 16 mai 2025

Flashez ce QR code pour retrouver la programmation



MOUSSON DU RIRE

Du 28 février au 2 mars 2025

Flashez ce QR code pour retrouver la programmation



PROJET SMASH (en collaboration avec la Communauté de communes)

Mardi 1^{er} avril 2025 à 20h30 au centre culturel Pablo Picasso

Spectacle pédagogique sur la musique cubaine assuré par 4 musiciens de ¿Who's The Cuban?. Présentation des instruments, échange avec le public et petite restitution d'une courte pièce créée avec les enfants plus tôt. Plus tôt dans la journée, le groupe aura également animé des ateliers pédagogiques autour des rythmes cubains avec cinq classes de CP. **Gratuit**



SAINT PATRICK

Vendredi 14 mars 2025 à partir de 19h au centre Michel Bertelle

Plongez dans l'univers musical unique du Grand Large, un groupe pop rock celtique qui reprendra les plus grands titres pour vous faire danser jusqu'au bout de la nuit ! Buvette et restauration sur place. Venez déguisé ! **Gratuit**



BLÉNOD JOUE EN FAMILLE

Dimanche 30 mars 2025 de 10h à 17h au centre Michel Bertelle

Journée entière dédiée aux jeux de société à découvrir ou redécouvrir en famille ou entre amis. **Gratuit**



LE DÎNER DE CONS

Samedi 22 mars 2025 à 20h au centre culturel Pablo Picasso

Chaque mercredi, Pierre Brochant et ses amis organisent un dîner de cons. Le principe est simple : chaque participant amène un "con", et celui dont l'invité se distingue le plus est déclaré vainqueur. Ce soir, Pierre est heureux, il pense avoir trouvé la perle rare : François Pignon, comptable au ministère des Finances, passionné de modèles réduits en allumettes. Mais ce qu'il ignore, c'est que Pignon, prêt à tout pour rendre service, est un fiefé porteur de guigne passé maître dans l'art de déclencher des catastrophes. La rencontre entre deux destins qui n'auraient jamais dû se croiser...

Tarif normal : 5€ / Gratuit (sur présentation d'un justificatif de - 6 mois) :

Mineurs, étudiants, bénéficiaires de minimas sociaux, demandeurs d'emploi, personnes handicapées, seniors. **BILLETTERIE EN MAIRIE (sauf samedi matin) :** paiement par chèque de préférence ou en espèces (pas de carte bleue)



VALENTIN MAERTE

MATTHIEU KALKIA

le dîner de cons

UNE COMEDIE DE FRANCIS VEBER

Avec
MARINE WEYN - SALOME PAYEN
PIERRE DARCAS - FABRICE RICHEBE





BONJOUR L'AGENDA !



Vœux du maire aux seniors

Bernard Bertelle, maire de la ville, donne rendez-vous aux seniors le mardi 7 janvier 2025 au foyer Ambroise Croizat à 14h30 pour les traditionnels vœux suivis d'une dégustation de la galette des rois.

Pour plus de renseignements contactez le 03.83.80.43.25



Repas dansants

L'association Ambroise Croizat organise des repas dansants au foyer à 12h, les 26 janvier, 16 février, 30 mars et 27 avril, suivis d'un bal pour une ambiance festive et conviviale. **Pour plus de renseignements contactez l'association Ambroise Croizat :**

06 78 14 21 33 patrice265@wanadoo.fr



La rénovation des logements de la résidence autonomie continue

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville de Blénod les Pont à Mousson est propriétaire et gestionnaire d'une résidence autonomie composée de 60 logements.

Parce que le bien vieillir est un élément essentiel de la politique sociale de la commune et que la résidence autonomie est bien plus qu'un simple domicile pour les résidents actuels et futurs, le CCAS entreprend - depuis plusieurs années déjà - un travail de rénovation des logements afin de les adapter au mieux au vieillissement de la population et proposer un cadre de vie moderne et sécurisé. Ainsi, sur les 60 logements, 22 ont déjà fait

l'objet d'une rénovation avec - notamment - le remplacement des baignoires par des douches de plain-pied.

Il est actuellement envisagé un projet de rénovation de 38 logements avec une réfection complète des salles de bains (installation d'une douche) dans les logements encore équipés d'une baignoire, remplacement des dallflex (entrées et passage kitchenettes) y compris dans les appartements ayant déjà fait l'objet d'une rénovation de leur salle de bains.

Le montant global des travaux est estimé de 1 198 888,17 € HT soit 1 359 486,49 € TTC (estimation haute).

Pour la réalisation de ces travaux, le CCAS a sollicité une aide financière auprès de la CARSAT.



Loto goûter

Tentez votre chance au loto avec un goûter convivial au foyer Ambroise Croizat à 14h30, les 29 janvier, 27 février, 27 mars et 24 avril 2025 !

Pour plus de renseignements contactez le 03.83.80.43.25



Sortie seniors avec le maire

Sortie seniors au cabaret le Royal Palace à Kirwiller le jeudi 17 avril 2025 avec au programme :

9h30 départ de Blénod en autocar grand tourisme / 12h00- 14h30 Repas dansant au Restaurant Majestic / 14h30- 16h30 Spectacle Les Déesses / Après le spectacle, animations au lounge Club jusqu'à 18h00 / Retour à Blénod vers 20h00

Tarif = 60 € / personne. Comprenant : Le transport en autocar grand tourisme / Le déjeuner + animations musicales / Le nouveau spectacle / Animation au lounge club

Pour plus d'informations contactez le : 03.83.80.43.25 ou via ccas@blenod.fr



Concours de belote

Les cartes sont sur table, à vous de jouer ! Participez aux concours de belote de l'association Ambroise Croizat au foyer à 14h30, les 8 janvier, 5 février, 5 mars et 9 avril !

Pour plus de renseignements contactez l'association Ambroise Croizat : 06 78 14 21 33 patrice265@wanadoo.fr



Ciné Seniors

Séance du mardi 11 mars 2025 à 14h au Ciné-Vilar. Séance spécial seniors : Gratuit pour les seniors Bellédoniens et 4,50€ pour les seniors extérieurs.

Pour plus d'informations contactez le : 03.83.80.43.25 ou via ccas@blenod.fr



Séjour Sainte-Maxime

Un séjour seniors est programmé du 21/09 au 05/10/2025 à Sainte-Maxime.

Renseignements auprès du secrétariat-accueil du CCAS en mairie (03.83.80.43.25)

Réunion d'information : 7 février à 14h au Foyer Ambroise Croizat



BONJOUR LE ZOOM !

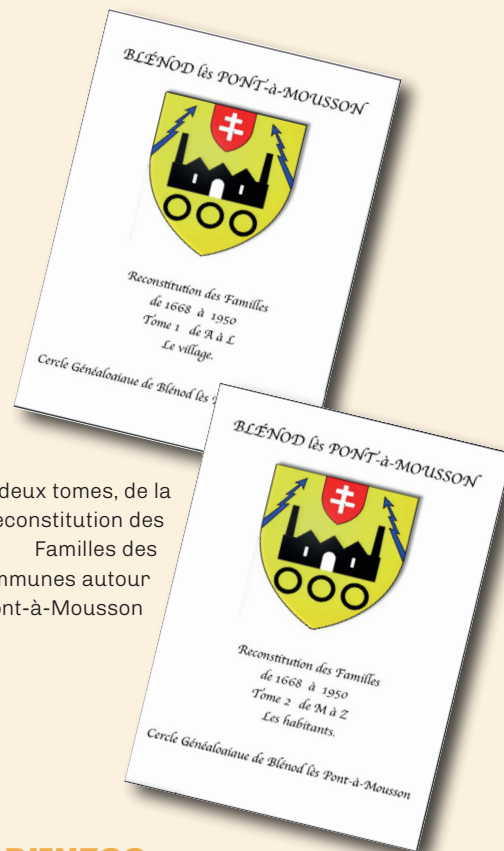


Le Cercle de Généalogie de Blénod poursuit son travail de mémoire

Le Cercle de Généalogie de Blénod poursuit son travail de mémoire avec la publication début 2025 d'une nouvelle édition, en deux tomes, de la Reconstitution des Familles des communes autour de Pont-à-Mousson, un projet ambitieux couvrant 82 communes. Ce nouvel ouvrage, réalisé par Jean-Pierre Sourlier, reprend et complète l'édition précédente de Daniel Wolf et Jacques Trouy. Avec plus de 17 000 personnes répertoriées sur plus de 1 000 pages, il s'étend sur une période allant de 1688 à 1950, tout en respectant une règle limitant les transcriptions de naissances et mariages à 75 ans. Un accent particulier est porté sur l'immigration polonaise après la Première Guerre mondiale, avec environ 1 150 personnes répertoriées, en collaboration avec le groupe Wieliczka.

Le Cercle de Généalogie propose également des sessions d'initiation à la généalogie. Les passionnés ou curieux peuvent se rendre à la Maison des Associations (Résidence Encluméchamps) tous les mardis de 9h à 12h et les samedis de 13h30 à 17h. Que vous soyez débutant ou généalogiste confirmé, l'équipe du Cercle vous accompagnera dans vos recherches, en vous offrant un accès gratuit à leur bibliothèque spécialisée, ainsi qu'à des sites comme Filaé, Généanet et à leur base de données, qui contient plus de 18 millions d'actes couvrant les quatre départements lorrains. L'adhésion annuelle est de 22€, et l'ambiance, à la fois conviviale et studieuse, est propice à l'apprentissage.

Si vous êtes curieux de découvrir vos ancêtres ou d'approfondir vos connaissances généalogiques, n'hésitez pas à franchir le pas et rejoindre le Cercle de Généalogie de Blénod pour une expérience enrichissante et collaborative



les deux tomes, de la
Reconstitution des
Familles des
communes autour
de Pont-à-Mousson

+ D'INFOS

www.geneablenodpam.fr



BONJOUR LA NATURE !

Collecte des biodéchets, comment ça marche ?



LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE À BLÉNOD-LES-PONT-À-MOUSSON



- Foyer Ambroise Croizat
- 5 Allée Guy Clapot
- 8 Clos des Gravieres
- 17 Clos des Gravieres
- 30 Clos des Gravieres
- 32 Clos des Gravieres
- 210 Clos des Gravieres
- Centre Michel Bertelle
- Centre Technique Municipal

COMMENT TRIER SES DÉCHETS ALIMENTAIRES ?

DÉCHETS HUMIDES



Épluchures de fruits et légumes, marc de café et filtres, dosettes souples, thé en vrac et sachets, restes de repas, aliments périmés (sans emballages)

DÉCHETS SECS



Coquilles d'œufs et de fruits secs, papiers usagers, fleurs et petites plantes d'intérieur, litière végétale non traitée

LES DÉCHETS INTERDIT À LA COLLECTE



Gros déchets verts, emballages, barquettes, filets, sacs en plastiques, mégots, textiles, cendres, sciures, cadavres d'animaux, papier glacé, verre, métal, couches-culottes et protections hygiéniques, déchets dangereux (piles, peintures, produits ménagers...), coquillages et capsules de café en aluminium (type Nespresso)

COMMENT APPORTER SES DÉCHETS À LA COLLECTE ?



Placez un sac en papier kraft dans le bioseau
Déposez-y les déchets alimentaires triés



Déposez le sac dans le conteneur à déchets alimentaires

La CCBPAM met gratuitement à disposition un bioseau ajouré et des rouleaux de sacs. Contactez-nous pour plus d'informations.

Retrouvez le conteneur le plus proche de chez vous sur le site internet de la CCBPAM ou en scannant ce QR Code



Communauté de Communes du Bassin de Pont-à-Mousson
75 allée Louis Camille Maillard - 54700 Pont-à-Mousson
Jours et horaires d'ouverture : Lundi - jeudi 8h > 12h / 13h30 > 17h30 / Vendredi 8h > 12h / 13h30 > 16h15
tél : 03 83 87 87 00
mail : dechets@bassin-pont-a-mousson.fr
Retrouvez tous les bons gestes de réduction et de tri des déchets sur notre site internet
www.bassin-pont-a-mousson.fr



LES DÉCHETS, N'EN FAITES PLUS DES TONNES !



Le Bloc-notes des conseils

EN L'ABSENCE DE LOI DE FINANCES, UN BUDGET 2025 LIMITÉ...

Les élus, après avoir pris acte du débat d'orientations budgétaires présenté par Monsieur le Maire au début du mois de novembre, ont validé un budget prévisionnel prudent et restreint.

Les dépenses de fonctionnement ont donc été prévues à la hausse afin d'anticiper les potentiels futurs efforts demandés aux collectivités pour contribuer à la réduction du déficit public, tout en maintenant les services de proximité, les aides aux associations locales et à la population.

L'investissement sera lui cantonné au strict minimum et aux dépenses réglementaires et sécuritaires (défibrillateurs, alarmes incendie, mises en conformité électriques...). Néanmoins, des crédits ont été prévus pour permettre la réalisation d'études liées au développement des pistes cyclables ou encore à la refonte du site internet de la commune.

Les projets structurants qui rythmeront le budget 2025 seront donc le groupe scolaire, avec les travaux sur la partie maternelle et périscolaire ainsi que sur la cour de l'école Arthur Rimbaud, et la réhabilitation de la rue du Saule. En attendant la validation de la loi de finances qui, si elle n'étouffe pas totalement les collectivités, permettra à la commune de dégager de l'autofinancement permettant d'autres projets.

PAS D'AUGMENTATION DE TAXES, MAIS UNE NOUVELLE REDEVANCE DÉCIDIÉE PAR L'ÉTAT

Dans la continuité du vote du budget, le Conseil municipal a souhaité maintenir les taux d'imposition afin de ne pas accentuer la pression mise sur les propriétaires, qui devront déjà supporter la hausse mécanique de 1,7 % des bases locatives, décidée par l'Etat et basée sur l'inflation.

Du côté du prix de l'eau, les élus ont souhaité maintenir la tarification sociale et solidaire, qui inclut une tarification progressive et 5m³ offert à chaque foyer bellédonien. En revanche, l'Etat a mis en place une nouvelle redevance en faveur des agences de l'eau et payée par

les contribuables. Celle-ci se base sur un taux décidé par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et sur le rendement du réseau local d'eau potable. Fort heureusement, le rendement bellédonien étant supérieur à plus de 80 %, la redevance sera donc limitée et son coût est estimé à 0,0728 € HT/m³.

UN ÉTANG MUNICIPAL D'ICI 2040

Dans le cadre de son partenariat avec la société GSM, qui exploite le site de Manharel (appelé également Blénod III), à proximité de la centrale EDF, la municipalité s'est fixé l'objectif de disposer d'un étang à l'issue de l'exploitation de ces gravières. Ainsi, les élus ont validé l'acquisition auprès de GSM d'un espace de 325 000 m², dont un étang de 170 000 m², qui interviendra d'ici à 2040.

LA COLLABORATION AVEC LE CAUE SE POURSUIT

Après avoir effectué l'étude de préféabilité du projet du groupe scolaire, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), qui dépend du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, a été sollicité par le Conseil municipal pour deux études de faisabilité.

Le premier projet est celui de la revalorisation des espaces publics de la commune par des aménagements sécuritaires et qualitatifs en prenant dans un premier temps un périmètre test, à savoir la rue de France et la rue Saint-Martin. Cette réflexion abordera les aspects urbains, paysagers, fonctionnels et techniques. Le second projet concerne la mise en valeur de l'église Saint-Étienne-et-Saint-Vit, qui a fait l'objet d'une sauvegarde partielle au titre des Monuments historiques de son clocher-tour. L'édifice présente un intérêt particulier, d'une part, parce qu'il a été partiellement détruit en 1893 pour être reconstruit presque en totalité en 1895 et de manière désorientée, puisque l'axe de l'église neuve est dirigé désormais Nord-Sud. Et d'autre part, par la préservation de l'ancien clocher roman du XII^e siècle, demeurant accolé à l'église Saint-Étienne-et-Saint-Vit, et qui de par sa forme de tour à pseudo-porche présente un puissant

édifice, d'apparence quasi castrale à remettre en valeur. La commune souhaite disposer d'un accompagnement qui permettra de dresser la méthodologie à mettre en œuvre afin de disposer, dans un premier temps, de diagnostics permettant de dresser à l'échelle du bâtiment et à l'échelle urbaine, un état des lieux de l'existant et d'envisager des méthodes d'interventions.

DEUX MOTIONS POUR LA PROTECTION DES SERVICES PUBLICS ET POUR LA PRÉSERVATION DE NOS INDUSTRIES

Dans une première motion de soutien aux services publics, le Conseil municipal a souhaité :

- Alerter le Gouvernement et le Parlement quant aux conséquences délétères pour la vie locale des mesures envisagées à travers les projets de loi de finances ;
- Rappeler que les collectivités ont noué des partenariats solides avec divers acteurs qui font vivre nos territoires et se trouveraient mis en danger par une loi de finances défavorable ;
- Réaffirmer, indépendamment de toute considération partisane, son attachement au service public de proximité qui se trouve aujourd'hui gravement menacé et avec lui les habitants et territoires qu'il accompagne, à commencer par les plus vulnérables.

La seconde motion mettait l'accent sur l'intégration d'une clause de réciprocité pour les marchés publics dans l'Union européenne, notamment pour les domaines de l'eau et de l'assainissement.

Cette clause de réciprocité permettrait de :

- De soutenir le tissu industriel et économique local, renforcer la confiance et le maintien de compétences stratégiques, et limiter la concurrence déloyale de certains pays ;
- De garantir la continuité et la qualité du service public (et notamment d'approvisionnement en eau potable), et une meilleure réactivité ;
- De garantir une durabilité des produits allongée (diminution du coût sur le cycle de vie) et une exemplarité environnementale des marchés publics.

ÉTAT CIVIL AOÛT / SEPTEMBRE 2024

Naissances : Téa VANVERTE, Hatice YILDIRIM

Décès : Michel HATZIG, Madeleine HECHT épouse HANRIOT, Joseph MAGIERA, Francis COLLING, DURAND Daniel, Fatima NAÏLI veuve KROUR, Jacques BARBIER, Siddi ULUTAS veuve DEMIRCAN, Aldo EPIS, Denis BRICHON, Eric BACH, Germain LAMBERT

Pacs : Audrey ROTHENMACHER et Maxime GROETZINGER, Nolwenn CLAUDIN et Joan SCHLEININGER, Paula ZIOLO et Alexandre DEREUMETZ

Baptême républicain : Alessio ROBERT

BLÉNOD
les-pont-à-mousson

VENDREDI 14 MARS 2025

Saint Patrick

CONCERT - DANSE - DÉGUISEZ-VOUS !

CENTRE MICHEL BERTELLE - 19H
BUVETTE - RESTAURATION

GRATUIT

📞 03 83 80 43 00

🌐 WWW.BLENOD.FR



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION